

Zeitschrift: Tsantsa : Zeitschrift der Schweizerischen Ethnologischen Gesellschaft
= revue de la Société suisse d'ethnologie = rivista della Società svizzera
d'etnologia

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 12 (2007)

Artikel: "Faire l'île d'Yeu" ou les limbes de la parentalité

Autor: Bittencourt Ribeiro, Fernanda

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mots-clés: Grossesse · Accouchement · Situation de détresse · Enfants placés · Familles monoparentales

«FAIRE L'ÎLE D'YEU» OU LES LIMBES DE LA PARENTALITÉ

ABSTRACT: «FAIRE L'ÎLE D'YEU»: THE LIMBO OF PARENTHOOD

This article is based on ethnographic data collected during a two-year period of research carried out at a centre providing services for single-parent families on the island of Yeu in France. Starting from questions concerning how pregnancy and child-delivery in precarious conditions can throw light on the symbolic construction of motherhood and on the social relations that follow on from the situation of being a single-parent, the analysis identifies three different situations observed during the fieldwork: that of women who were mothers already and who became pregnant again when they arrived at this child-placement centre; that of women who got pregnant during their stay on the island; and, finally, that of women who got pregnant again immediately after they had gone back to the mainland with their family.

FERNANDA BITTENCOURT RIBEIRO

C'est en réalisant une recherche ethnographique (2000-2002)¹ auprès d'un service appartenant au système français de protection de l'enfance, que j'ai fait connaissance des enfants, des femmes et des travailleurs sociaux qui seront référés dans cet article². Pour les premiers, ce service est un lieu de résidence provisoire où, pendant une période qui peut varier de quelques mois à plusieurs années, ils sont suivis quotidiennement par une équipe éducative. Les enfants (jusqu'à treize ans) y sont placés par mesure administrative ou judiciaire et accompagnés d'un des parents puisque l'association définit comme population cible de son inter-

vention les familles dites *monoparentales en difficulté*. Une dernière caractéristique particularise davantage ce service: il s'agit du fait qu'il est situé sur une des îles de la côte ouest de la France - l'île d'Yeu³ - de sorte que la résidence dans l'institution sous-entend un déplacement pour ces familles venues, pour la plupart, des cités de la banlieue parisienne. Et de fait, la topographie de ce lieu d'accueil produit, avec le milieu social d'origine, une coupure plus marquée que dans d'autres contextes, ce qui renforce l'aspect de marge que revêt ce cadre où s'enchevêtrent l'espace géographique de l'île et l'espace institutionnel⁴.

¹ Cette recherche s'inscrit dans le cadre de mon doctorat en anthropologie sociale réalisé à l'EHESS (Bittencourt Ribeiro 2005) sous la direction de Françoise Zonabend. La problématique d'enquête et d'analyse en général tient aux rapports entre les familles d'enfants désignés en danger et les services chargés de la protection à l'enfance.

² Le système français de protection de l'enfance est divisé en «protection administrative» et «protection judiciaire»; il comprend les institutions de l'Etat et un réseau étendu d'organisations privées. Sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance, la mission de protection administrative est mise en œuvre par les conseils généraux avec l'aide du secteur associatif et des communes dont les interventions - individuelles ou collectives - sont de nature essentiellement préventive. La protection judiciaire est mise en œuvre par l'Etat (tribunaux), financée par les conseils généraux, et son intervention se fait sous la forme individualisée à partir d'une décision du juge des enfants qui ordonne les mesures à prendre. Ces mesures sont, généralement: l'OMO (Observation en milieu ouvert), l'AEMO (Action éducative en milieu ouvert), le placement provisoire en famille d'accueil ou en établissement (Manciaux *et al.* 1997: 421). Le dispositif dont il sera question dans cet article est un service de placement d'enfant qui fait partie du secteur associatif habilité et dont la particularité est d'accueillir, outre l'enfant, un de ses parents.

³ Grande de 23 km² et à une vingtaine de kilomètres du continent, l'île d'Yeu est localisée sur la façade atlantique de la France. Inclivée vers le sud-est, elle s'étend sur une longueur de près de 10 kilomètres, tandis que sa plus grande largeur n'excède pas quatre kilomètres. Parmi les seize îles du Ponant, elle est la plus éloignée après Ouessant. Actuellement sa population permanente est d'environ 5 000 habitants et la pêche est l'activité dont dépend 70% de l'économie insulaire.

⁴ Il s'agit du Centre autogéré de voile et d'animation locale (CAVAL) fondé en 1976 sur la base d'un projet d'école de voile offrant des stages de voile à des jeunes en difficulté. Pendant les années 1980, l'association s'est tournée vers l'accueil des familles.

En enquêtant dans ce service de l'île d'Yeu, j'ai privilégié l'écoute très attentive rendue possible par l'observation participante, réalisée de façon intermittente à l'occasion de plusieurs séjours dans les lieux de résidence des familles⁵. Pendant mes séjours, j'ai été logée à la Maison familiale Cap Horn – point d'arrivée de toutes les familles. Ce logement attribué aux résidents par l'association pendant le premier moment de leur séjour à CAVAL a été, pour moi, l'occasion d'être présente aux différents moments de la vie quotidienne et d'approcher les multiples facettes de l'existence dans cette maison où les familles vivent en collectivité. Pendant deux ans, je suis revenue dans ce même studio qui m'avait été assigné à la Maison familiale Cap Horn; j'y séjournais en moyenne une quinzaine de jours tous les deux mois.

A Cap Horn, j'ai connu Thérèse, Emilie, Janine, George-Alain et leurs enfants. Je me suis également présentée à celles qui, au début du travail, résidaient déjà en maison indépendante – Marilyne, Estelle, Barbara et Corine. Ainsi, dans le quotidien à la maison Cap Horn, mes questions s'inscrivaient dans le contexte des événements et j'ai choisi de porter une attention soutenue aux échanges, aux gestes, aux regards, aux pleurs ou aux rires en maintenant une écoute attentive des propos tenus dans les différentes circonstances. Etant donné que le magnétophone n'avait pas de place dans ces situations ordinaires de la vie en collectivité, le journal de terrain a été le support qui a servi à enregistrer les dialogues et à noter le contexte des échanges. Dans le quotidien de l'île d'Yeu, une grande discrétion vis-à-vis de tout ce qu'il m'a été donné de voir ou d'entendre dans les différents espaces institutionnels – lieux de résidence et de travail – a été fondamentale et m'a permis de garder de bonnes relations avec tous, malgré les enjeux qui parfois opposent résidents et équipe éducative. Si la parole des résidents, prise dans les situations quotidiennes, de même que l'observation participante dans les lieux de l'association et dans les espaces de circulation m'ont fourni la majorité de mes données, l'écrit a constitué une autre source importante puisque j'ai pu prendre connaissance de la totalité des dossiers concernant les familles qui sont passées par le service depuis 1989.

Lorsque la possibilité que la famille soit accueillie dans cette structure est évoquée par les travailleurs sociaux qui l'accompagnent sur le continent, il faut tout d'abord que le

parent manifeste son accord et accepte le déplacement sur l'île d'Yeu. A partir de là, le contact est établi avec le directeur qui va évaluer l'éventualité d'une admission. Entre 1989 et 2002, une cinquantaine de familles (une centaine d'enfants) ont résidé dans ce dispositif mais deux à peine étaient formées par un homme et ses enfants. En moyenne ces familles ont résidé dans le cadre de l'association pendant quinze mois, la variation du temps de séjour allant d'un mois à sept ans.

Les femmes venues résider à l'île d'Yeu avec leurs enfants ont entre 21 et 36 ans et, depuis plus d'une génération, leurs trajectoires familiales sont marquées par les rapports avec les services sociaux. Ce sont les travailleurs sociaux qui les accompagnaient sur le continent qui ont vu, dans cette structure d'accueil, une alternative adaptée à leur situation. En effet, même si leurs conditions psychosociales (alcoolisme, logement précaire, chômage) ou relationnelles (conflits dans le couple et avec l'entourage, soupçon de négligence ou de mauvais traitement à l'égard des enfants) avaient été désignées comme présentant un *risque* ou un *danger* pour les enfants, ces mêmes travailleurs sociaux ont estimé que le placement des enfants en établissement ou en famille d'accueil n'était pas une mesure souhaitable.

Du point de vue de toutes les mères que j'ai rencontrées, si elles ont accepté de venir résider sur l'île d'Yeu, c'est parce qu'elles avaient été mises devant un choix: se séparer des enfants (qui seraient placés en établissement ou famille d'accueil) ou se déplacer. Si, du point de vue du projet institutionnel, l'éloignement se justifie par l'intérêt que représente un changement dans la vie familiale, les mères mettent plutôt en avant ce que le déplacement a évité: la séparation d'avec les enfants.

L'un des objectifs du séjour étant *d'accompagner et évaluer le vécu des relations parents-enfants*, on peut penser cette période de vie familiale en institution comme un moment où la mère se trouve dans une sorte de limbes de la parentalité⁶ dans la mesure où, dans ces configurations d'accueil familial, la société, au nom des enfants – et en cohérence avec le primat du lien biologique originel – assure une place à la famille tout en laissant suspendue la reconnaissance de sa capacité d'assumer le rôle parental à part entière. C'est-

⁵ Pendant les premiers mois du séjour, les familles vivent en maison collective où elles disposent d'un petit studio et partagent des espaces communs (cuisine, salon et cours); ensuite elles déménagent en résidence individuelle.

⁶ Il convient de remarquer que ce terme «parentalité» recouvre, depuis le milieu des années 1990, la fonction de parent sous ses aspects juridique, moral et éducatif (Tillard 2003).

à-dire, outre la mise au monde, fondatrice de la parenté biologique, l'accomplissement des fonctions nourricières comme de celles d'éleveur et d'éducateur. Devant ces modalités d'intervention, on peut se demander comment être mère ou continuer à l'être, lorsque les besoins des enfants sont assurés par des adultes extérieurs à leur parentèle ou à leur entourage proche, légitimés par la mission de protection des enfants face aux familles défaillantes.

Durant mes deux ans de recherche, je me suis habituée à entendre ces femmes dire que les enfants sont la raison de leur existence, encore que, le plus souvent, on affirme qu'ils n'ont pas été voulus, qu'ils sont des *accidents*. Cette origine accidentelle de la grossesse, retrouvée aussi par B. Tillard (1999) lors de ses enquêtes dans un quartier défavorisé de Lille, semble être une façon de rendre acceptables ces grossesses raisonnablement difficiles à justifier lorsqu'on dispose de moyens contraceptifs et qu'on est en détresse.

Dans cette résidence de l'île d'Yeu, aucune femme n'est admise du fait d'une grossesse. Cependant, une femme enceinte peut être admise avec son enfant placé et il arrive aussi qu'une nouvelle grossesse débute après l'admission dans le service. Prenant comme point de départ les grossesses et les accouchements survenus pendant le séjour dans cette structure d'accueil, cet article s'intéresse à la construction symbolique de la maternité en situation de détresse, et propose quelques pistes d'interprétation au sujet des grossesses qui débutent juste après la fin de la prise en charge de la famille et dont on reçoit des nouvelles après que la famille a quitté l'île. Mais auparavant, afin de mieux situer l'expérience de maternité de mes interlocutrices, je reprendrai très brièvement et de façon non exhaustive les signifiés de la grossesse soulevés par des ethnologues qui ont enquêté auprès des groupes populaires.

ENTRE PREUVE, PRESTIGE ET LIEN SOCIAL

En décortiquant, à partir de contextes spécifiques, la symbolique liée à l'occurrence de la grossesse chez des femmes et pour des hommes en détresse, stigmatisés par leurs trajectoires et leurs conditions de vie, des ethnologues y ont vu une sorte de preuve et une source de prestige social. Prenons quelques exemples. A propos de couples qu'elle a rencontrés dans la banlieue parisienne, C. Petonnet affirme que les «femmes n'ont que leurs grossesses à donner à des hommes qui n'ont pas d'autres moyens de prouver leur puissance» (1985: 117). Dans le même ordre d'idée, B. Tillard, à partir de l'étude déjà citée (1999: 35), voit dans les grossesses

une mise à l'épreuve de la capacité d'engendrer ou la vérification de la compétence reproductive de l'homme et de la femme. O. Schwartz, interprétant le nombre des naissances chez les couples en difficulté sociale, affirme: «les familles touchées par le chômage, même de longue durée, ne renoncent pas à la fécondité. Non seulement pour les femmes mais aussi pour les hommes, privés de leur légitimation par le travail, la fécondité constitue une valorisation narcissique élective, ainsi qu'un mode de défense contre le manque, l'abondance des corps se substituant à l'abondance des biens.» (1990: 138)

Loin de la France, C. Fonseca, traitant de la maternité et de la paternité dans un contexte d'extrême pauvreté au Brésil, indique le rôle valorisant qu'ont les enfants pour des hommes qui n'arrivent pas à accomplir la tâche de pourvoyeurs dans l'espace domestique: «Pour les hommes aussi, être père est une source de prestige. C'est ainsi qu'une matrone qui, à l'âge de 46 ans, venait d'accoucher d'un enfant, a beaucoup insisté sur le rôle de son mari dans l'affaire: «Mon vieux a pris sa retraite à cause d'un problème de santé, mais il n'est pas gêné sur ce plan-là!» Et l'on ne tarde pas à émettre des doutes sur la virilité d'un nouveau-marié si sa femme n'est pas tout de suite enceinte.» (1993: 430)

Pour les femmes que j'ai rencontrées à l'île d'Yeu, il faut prendre en compte aussi le poids du désaveu de leurs capacités maternelles, désaveu implicite dans la mesure de placement des enfants. En les suivant dans un quotidien où la pratique de la maternité est sous surveillance, j'ai énoncé l'hypothèse selon laquelle la grossesse représente une occasion privilégiée d'affirmer ce statut de mère qui leur donne une place respectable dans la société. Il ne faut pas oublier que c'est parce qu'elles ont des enfants qu'elles sont accueillies dans ce service et qu'une équipe de professionnels les suit au jour le jour, évaluant et surveillant leurs façons d'agir certes, mais aussi leur apportant de l'aide. Au long de la grossesse, le soutien viendra de l'équipe éducative mais aussi des autres résidentes et des services de solidarité de l'île.

ARRIVER ENCEINTE

«Elle n'hésite pas à se réfugier derrière son statut de femme enceinte ou de jeune mère lorsque cela l'arrange.»
(Extrait de dossier)

Emilie et Estelle étaient enceintes lors de l'admission dans le service. Emilie avait déjà deux garçons (4 et 2 ans) et Estelle quatre enfants – deux garçons et deux filles âgés

de trois à huit ans. Avant de venir habiter sur l'île d'Yeu, les enfants d'Emilie étaient placés en institution depuis quelques mois. D'après elle, ce déplacement et le séjour dans l'institution de l'île lui permettait, outre la réunion avec ses enfants, de mener sa grossesse à terme dans de bonnes conditions. Elle avait perdu son logement par défaut de paiement de loyer et son compagnon (le père de l'enfant à naître) était accusé d'avoir frappé le garçon de deux ans.

Estelle, avant de venir résider sur l'île d'Yeu, habitait avec trois de ses quatre enfants. Un des garçons était placé en famille d'accueil depuis deux ans et y était resté après le déplacement familial à l'île d'Yeu. Leur départ de la région parisienne n'était pas en rapport avec ce placement mais avec le fait qu'Estelle avait abandonné son domicile le jour où elle avait surpris son compagnon en train d'abuser sexuellement de sa fille aînée: «Alors j'ai emballé mes affaires, j'ai pris mes enfants et je suis allée voir l'assistante sociale. Je lui ai dit: «Je suis dehors avec mes trois enfants et je suis enceinte...» Elle m'a mise dans un hôtel pour une semaine. Un jour, elle arrive en disant: «Soit vous allez à l'île d'Yeu, soit on devra placer vos enfants.»

Lorsqu'elles arrivent enceintes dans l'institution, ces femmes dont la présence même dans ce lieu présuppose la défaillance familiale, mettent la décision du déplacement en rapport avec l'intention d'agir dans l'intérêt de l'enfant à naître. Par comparaison avec ses autres enfants, Emilie par exemple considèrerait que le troisième était le seul dont la grossesse et la naissance s'étaient passées dans de bonnes conditions.

Lorsque j'ai fait la connaissance d'Estelle, sa fille, née pendant son séjour dans ce service, avait un an. A cette même époque, Emilie préparait l'arrivée de Théo. L'essentiel de la layette et des ustensiles divers nécessaires au bébé (chaise, stérilisateur...) lui avait été procuré par le Secours catholique de l'île. Une ancienne résidente déjà repartie sur le continent l'avait aidée aussi en lui envoyant par la poste des vêtements qui ne servaient plus à ses enfants. Emilie a acheté quelques objets et la structure d'accueil lui en a offert d'autres. A la fin de la grossesse, m'ayant invitée à venir voir les affaires du bébé, Emilie annonçait: «Tu vas voir tout ce que j'ai eu, qu'est-ce que j'ai de draps! J'en ai même beaucoup!»

Aussi bien dans la situation d'Emilie que dans celle d'Estelle, au moment de l'admission dans le service, la grossesse en cours composait la problématique familiale et l'on peut penser qu'associée au danger attribué au comportement de

leurs compagnons, elle a contribué à ce qu'une place leur soit trouvée dans ce lieu rare, où se conjuguent placement des enfants et accueil d'un des parents. Les attitudes de ces deux femmes suggèrent que la grossesse dans une situation de détresse peut être la source de nouveaux liens et d'une mobilisation autour de soi au nom de l'établissement du lien mère-enfant. Autrement dit, au nom de la maternité ou de ce qu'elles disent avoir de plus important dans leurs vies.

DES CONCEPTIONS EMBARRASSANTES

«Mme va mettre au monde un nouvel enfant au mois de janvier 1994, elle a désiré cet enfant et personne n'a pu la convaincre d'interrompre cette grossesse.»

(Extrait de dossier)

Cette note concerne une jeune femme de 21 ans, arrivée dans l'institution avec deux enfants. L'annonce d'une grossesse au cours du séjour est source de tensions avec la structure d'accueil. La conception d'un enfant par une femme désavouée dans ses capacités maternelles et dont les conditions de vie ne lui ont pas permis d'élever seule ceux qu'elle a déjà, la met dans une situation assez embarrassante, surtout à l'égard de l'équipe éducative. Du point de vue institutionnel, les grossesses survenues pendant le séjour confirment en quelque sorte le manque de discernement de la mère ou son incapacité à agir de façon cohérente, compte tenu de la réalité qui est la sienne. Cette façon de raisonner confirme ce que rappelle Y. Knibiehler à propos de la maternité, telle qu'elle se présente de nos jours: «La maîtrise de la contraception a doté les femmes d'une responsabilité effrayante. Seuls doivent naître des enfants «désirés». Celle qui ose leur imposer délibérément la vie leur doit les meilleures conditions d'existence.» (1999: 42) Quand ce n'est pas le cas, paradoxalement, «être une bonne mère» semble impliquer la décision de renoncer à la maternité.

Claudette et Simone, arrivées depuis deux mois dans le service, étaient toutes les deux enceintes, leurs grossesses ayant débuté un mois après l'admission, à l'occasion d'un départ sur le continent pour les fêtes de fin d'année. Toutes deux, dans leurs échanges quotidiens avec les autres résidentes et les membres de l'équipe, se posaient une même question – garder ou ne pas garder l'enfant. Simone affirmait vouloir interrompre la grossesse, mais sa prise de décision était pleine d'hésitations, de doutes, de discussions avec l'équipe éducative et avec son ex-compagnon qui habitait toujours dans la banlieue parisienne: «Tout à l'heure, je l'ai eu au téléphone et je lui ai dit que je n'allais pas gar-

der l'enfant mais lui, il veut que je le garde. Ils [l'équipe éducative] m'ont dit que c'est à moi de le décider, je leur ai dit que je ne veux pas le garder. Le problème c'est que je suis assez croyante et j'ai l'impression de commettre un meurtre. J'ai l'impression de tuer un être humain.» Les discussions de Simone avec son entourage institutionnel nous laissent entendre que la décision d'interrompre la grossesse peut permettre d'agir en bonne mère. Dans son cas, elle soutenait que faire un tel choix épargnerait à l'enfant d'être un futur malheureux.

Claudette, de son côté, était décidée à garder l'enfant et à repartir sur le continent vivre avec le père de son quatrième fils et de celui qu'elle portait. Cependant, sa décision se heurtait au risque que son départ ne soit suivi du placement de ses trois enfants en établissement, sur le continent. Néanmoins, elle se disait incapable de refuser un enfant et en était fière. Comme d'autres que j'ai connues, elle aussi, à travers la grossesse et le refus de l'IVG, peut se présenter en bonne mère: prenons les exemples de Marilynne et de Thérèse. Après un an de séjour sur l'île d'Yeu, la première sera enceinte de celle qui sera son neuvième enfant et ne va nullement chercher à interrompre la grossesse. Elle raconte: «Quand je suis tombée enceinte, j'ai parlé à quelques femmes, mais pas à l'équipe; alors ils m'ont appelée pour une réunion de soutien et m'ont demandé: «Alors vous êtes enceinte?» – «Oui je suis enceinte!» Ils m'ont demandé si je voulais avorter et je leur ai dit que non que c'était hors de question!» En regardant son fils de deux ans qui est assis sur la table devant elle, Thérèse raconte que, quand elle est tombée enceinte de lui, son père à elle lui a proposé de l'argent pour la convaincre d'avorter: «Là il y a eu une coupure! Maintenant quand je le vois... Même s'il me fait de la misère...»

Si, chez les femmes qui s'investissent dans leur carrière professionnelle, le discours sur le manque du «désir d'enfant» se présente comme un détour permettant de refuser l'enfant (Knibiehler 1999: 50), ces femmes en situation de détresse disent n'avoir pas voulu leurs enfants mais, souvent, n'être pas capables de les refuser. Dans le contexte qui est le leur, l'affirmation discursive du «désir d'enfant» ne fait pas d'elles de «bonnes mères». Mais lorsque l'accident arrive, elles peuvent le devenir, soit en agissant de manière «responsable», en les empêchant de naître, soit en décidant d'accoucher sous X en se disant «il aura une vie meilleure avec quelqu'un d'autre»⁷, soit en gardant l'enfant malgré tout, et en cherchant à être admirée pour

cette décision. La grossesse, menée à terme ou pas, permet de mettre le statut de mère en cohérence avec la conception occidentale où «les moments essentiellement maternels sont la grossesse et l'accouchement» (Delaisi de Parseval 1981: 42).

DES NAISSANCES EN MARGE

«Maman, est-ce que t'as voulu avoir trois enfants?» demande Christian à Emilie pendant le dîner. «Franchement non. Maman était trop jeune, elle voulait s'amuser... mais d'abord [tu] es venu toi, puis Daniel et après Théo.» – «Mais est-ce que t'as voulu?» – «Si je n'avais pas voulu, vous ne seriez pas là et maintenant que vous êtes là, je suis contente.»

Emilie et Estelle ont accouché dans la même maternité située dans une ville du département. Lorsque l'enfant arrive avant la date prévue, le départ à la maternité se fait «en urgence, on y va en hélicoptère et on ne paie même pas», soulignait Emilie: dans ce cas, les pompiers de l'île sont chargés d'accompagner la parturiente. C'est ce qui est arrivé à Estelle, dont la fille est née prématurément au huitième mois de grossesse, mais aussi (finalement) à Emilie qui, tenant compte de ce que j'aurais pu l'accompagner à la fin de sa grossesse, semblait bien préférer, comme on le verra, un départ en urgence... Les récits de ces deux femmes au sujet du départ à la maternité nous donnent à voir un moment très particulier de leurs rapports à la structure d'accueil, dans lequel elles peuvent se montrer fortes, et de leurs façons d'agir.

Un soir de la mi-mai, Emilie est rentrée soucieuse du continent car une césarienne avait été programmée: «Le bébé est chiant. Il est assis et ne veut pas bouger et mon col est ouvert. Il bouge dans tous les sens mais ne change pas de position. J'ai peur de souffrir mais on verra bien, c'est pour le 7 juin, le médecin a dit que je ne dois pas faire d'effort, mais le bébé est prêt à naître.» Les inquiétudes d'Emilie contrecarrent la tendance actuelle à la programmation de la naissance (Knibiehler 1999: 47) et elle semble préférer la physiologie naturelle de l'accouchement, malgré sa peur d'en souffrir⁸. La date fixée pour la césarienne la contrarie davantage parce que, pendant la grossesse, elle a toujours été malade sur le bateau et aimerait, autant que possible, éviter ce désagrément le jour où elle devra aller à la maternité. Que ce soit de façon délibérée ou pas, le fait est qu'Emilie n'a pas suivi les recom-

⁷ Cette possibilité n'a jamais été envisagée par les femmes que j'ai connues mais reste une alternative pour les grossesses en situation de précarité sociale.

mandations médicales de repos et a même intensifié ses activités. Le lendemain de cette visite médicale où l'ouverture du col avait été diagnostiquée, elle est partie à bicyclette au Secours catholique chercher ce qui manquait au bébé. Ce même jour, nous sommes allées en promenade, accompagnées d'une éducatrice et des enfants, sur une plage de l'île et Emilie est montée en haut des rochers pour faire une photo... Elle comptait en rentrant faire le ménage chez elle et repasser son linge malgré tous les conseils (le mien inclus) qui lui recommandaient d'aller se reposer. Après le 7 juin (date de la césarienne), quand je l'ai appelée pour avoir de ses nouvelles, Emilie m'a appris que le bébé était né de manière naturelle cinq jours après mon départ: «Je suis partie à la mater en urgence à une heure du matin!» – «Alors t'es allée en hélicoptère...» – «Oui, comme prévu. [!] Il n'a pas changé de position mais ça s'est bien passé, je n'ai pas eu de péridurale ni rien sinon on risquait d'y rester tous les deux; ça a été à la sauvage mais j'ai assuré.»

Chloé étant née prématurément au huitième mois de grossesse, Estelle est aussi partie de l'île en urgence. Les récits de ces deux femmes qui racontent leur départ à la maternité nous placent devant une situation unique dans leur relation avec l'équipe éducative et en particulier avec le directeur. Le plaisir de raconter le côté spectaculaire de la mobilisation autour de soi, lors de ces départs en urgence, ne doit pas passer inaperçu. Voyons la ressemblance entre leurs récits.

«J'ai perdu les eaux et j'ai pensé, c'est bizarre, il vaut mieux prévenir le directeur. Je l'ai appelé: «M. j'ai perdu les eaux.» Lui: «Et alors?» – «Alors je vais accoucher.» – «Comment ça, vous aller accoucher? Surtout ne bougez pas j'arrive!» Il m'amène à l'hélico et les pompiers m'ont accompagnée à l'hôpital, mais il tournait en rond. Il paraît qu'il n'a même pas dormi le soir et a appelé l'hôpital: «Et alors elle a accouché?» Le lendemain c'est mon éducatrice qui a pris le relais jusqu'à trois heures quand Théo est né.» (Emilie)

«Il était huit heures du matin quand j'ai perdu les eaux, je n'ai rien dit jusqu'à midi. A cette heure là j'ai dit à mon éducateur: «Je crois que vous devez appeler les pompiers...» – «Quoi? Attendez...» Il a paniqué, il ne s'est pas arrêté entre

mon studio et le bureau. Il a appelé le directeur: «J'arrive...» – «Et alors vous allez bien?» Les deux ont paniqué. Les pompiers sont arrivés et je leur ai dit: «Moi ça va, mais eux!» Je suis allée en hélico, j'arrive et ils m'appellent au téléphone, c'était le directeur: «Ça va?» – «Oui ça va, laissez-moi tranquille!» (Estelle)

L'accouchement semble leur fournir une occasion de se présenter en maîtresses de la situation, d'inverser les rôles et de remettre les hommes – en dépit de leur position hiérarchique – à la place traditionnellement occupée par eux dans ces moments-là. Leurs récits présentent une autre similarité qui nous amène à conclure que, pendant ce passage par la maternité, elles n'ont pas été des patientes très dociles. Emilie souligne ses réticences, pendant l'accouchement, à respirer de la façon recommandée par l'équipe médicale. Estelle n'a pas suivi les suggestions de l'infirmière qui lui conseillait de marcher dans le couloir. C'est lorsque sa compagne de chambre l'a avertie qu'elle risquait de faire une thrombose qu'elle a changé son comportement. En considérant que ces femmes vivent quotidiennement sous le regard d'une équipe dont le jugement sur leurs façons de faire peut avoir des conséquences à long terme, on peut penser que ce contact ponctuel et très délimité dans le temps avec une autre équipe – celle qu'elles rencontrent à la maternité – représente une occasion de «faire à sa façon».

Leurs récits contrastent sur d'autres aspects, liés à leur séjour à la maternité. Ils mettent en évidence le fait que, malgré l'éloignement de leur milieu, situation commune aux deux mères, les deux enfants ne sont pas à égalité pour ce qui est de l'établissement de leur filiation paternelle et de leur inscription familiale. Emilie a toujours maintenu la relation avec le père de son enfant et, pendant la grossesse, il a été très présent à l'île d'Yeu. Etant donné qu'il réside dans le département, il l'accompagnait lors des échographies et Emilie est fière de raconter: «Il a dit au médecin d'arrêter avec le truc de l'échographie parce qu'il pensait que c'était pour ça que le bébé bougeait, que l'examen lui faisait mal. Il regardait l'écran avec de grands yeux.» Le jour de la naissance, il a rejoint Emilie à la maternité et s'est disputé avec une sœur de celle-ci qui voulait aussi assister à l'accouchement. Emilie imite la panique du père de l'enfant et ses attentions envers elle après l'accouchement. Le

⁸ Dans un débat, pendant le séminaire de C. Rollet (2001), plusieurs intervenants se sont prononcés à propos des récits des femmes qui affirment avoir eu du mal à réaliser la naissance de l'enfant lors des accouchements sous péridurale. L'association tellement présente dans la culture entre douleur et accouchement justifie actuellement des positions en faveur d'un contrôle des dosages qui n'enlève pas complètement la douleur de l'accouchement.

tout culminant avec sa décision de reconnaître l'enfant: «Il a dit devant le directeur qu'il allait reconnaître le gosse: «Mais bien sûr c'est mon fils, il va avoir mon nom.» J'étais comme ça [la bouche ouverte]; j'ai regardé mon éducatrice qui ne comprenait rien puisque je lui avais dit qu'il ne voulait pas reconnaître l'enfant. Et en plus il a dit: «Je n'ai pas d'argent mais je suis à côté d'Emilie. Je n'ai pas de moyens financiers mais moralement je serai avec elle.» Le directeur lui a répondu «c'est déjà énorme.» Par ailleurs, Emilie souligne que la famille du père de son fils – d'origine gitane – est au courant de la naissance: «Il paraît que la famille de Saïd a fêté la naissance de Théo, ils ont mis des photos sur le mur et l'ont fêté pendant trois jours.»

Le compagnon d'Estelle ne s'est quant à lui jamais manifesté depuis qu'elle l'a laissé, alors qu'elle était en cours de grossesse – rappelons que, pour elle, le déplacement et le séjour sur l'île d'Yeu ont fait suite à leur séparation. Elle a donc vécu la naissance en solitaire. En conséquence Chloé, à sa naissance, sera une enfant plus esseulée que Théo. Estelle se plaint de cette solitude: «Je voyais les autres femmes avec les papas: «Et alors chéri, ça va le bébé?» C'est pour ça que j'ai voulu rentrer aussi tôt. Le père de Chloé... je l'ai appelé de l'hôpital et il m'a raccroché au nez. Il n'a rien voulu savoir de sa fille. Plus tard, il a appelé mais je n'ai pas répondu.» En rentrant à l'île d'Yeu, Estelle s'est empressée de demander à une autre résidente et à son compagnon d'être le parrain et la marraine de Chloé. Emilie, de son côté, ne ressentait pas la même urgence: «Je pense à quelqu'un pour être la marraine de Théo mais on verra ça quand je serai dehors!»

Les jours suivant l'accouchement, les deux mères et leurs nouveaux-nés ont reçu la visite des enfants de la famille restés sur l'île d'Yeu, conduits à la maternité par quelqu'un de l'équipe. Cela a été l'occasion, pour les deux mères, de faire les photos qui remplissent les albums des enfants. D'ailleurs, ces deux enfants sont les seuls dans leur famille pour qui des albums de naissance ont été confectionnés. A partir de son étude relative aux différents types d'écriture qui jalonnent la vie des femmes⁹, A. Fine relève que la confection des albums de naissance participe à la construction de l'image de la mère aimante. En les produisant, les femmes s'impliquent directement dans la construction de la biographie de l'enfant, manifestent leur amour et se confondent avec eux au moment de la naissance. Pour Emilie et Estelle, le soutien de l'équipe éducative a contribué à

ce que, malgré le contexte particulier de leur maternité, elles disposent d'une sorte de support de leur image de mère. Pendant nos rencontres, ces deux albums étaient souvent ressortis, montrés et commentés. Chez Estelle, le bracelet porté par sa fille à la maternité est soigneusement collé dans l'album de la famille, à côté d'une photo mère-fille, publiée dans le journal du département, dans la section où sont annoncées les naissances de la semaine: «Les journalistes sont venus dans la chambre, je leur ai dit que je ne suis pas d'ici mais ils ont répondu que ce n'était pas un problème et ont fait la photo quand même.» Chez elle, un mural confectionné avec les photos de la petite nouvelle-née entourées de celles de ses quatre frères et sœurs décore la paroi de la pièce de réception de la maison. Chez Emilie la photo de Théo prise à la maternité dans les bras de son père figure sur l'étagère.

Ce moment de la naissance semble leur avoir permis de reconnaître, dans le regard des autres, quelque chose de valorisant, en rapport avec la maternité. Cela est particulièrement important si on prend en compte ce que d'autres études ont aussi identifié à propos du ressenti de l'accompagnement professionnel chez les mères en situation de détresse (Donati *et al.* 1999; Le Grand-Sébille 2000). Il s'agit de la constatation que, très souvent, leurs références au regard sur soi s'inscrivent dans le registre de la plainte. Au quotidien, à l'île d'Yeu, on se plaint aussi du regard que l'on ressent comme un commentaire, une «réflexion», et ces regards, ressentis comme évaluatifs des façons de faire de la mère, peuvent être très mal vécus, ils peuvent faire très mal. Les premiers jours du nouveau-né coïncident, dans le cas des deux femmes ici citées, avec une sorte de suspension du regard, perçu comme désapprouvateur, et une occasion singulière d'être une mère «comme les autres». D'autant plus que la dépendance physique et psychique qui lie les petits à leur mère valorise leur présence à leurs côtés.

En racontant son retour à l'île d'Yeu, Emilie précise: «Je suis restée cinq jours à l'hôpital et quand je suis arrivée au bateau, un monsieur qui y travaille m'a dit: «On vous attendait!» Cela a été sympa, ils avaient tout préparé; j'ai occupé la cabine où il y a un lit et j'ai dormi tout le voyage. A l'île d'Yeu, mon éducatrice avait tout préparé pour mon arrivée: la chambre, le berceau. Elle a été très gentille. Les jours suivants elle a été à mes côtés.» L'agréable surprise que constituent ces deux accueils corrobore les observations de F. Molénat dans un article où elle argumente en faveur de l'importance

⁹ Communication «Ecritures féminines et rites de passage», séminaire «Anthropologie comparée des sociétés européennes et asiatiques», 23 mars 2000 à l'EHESS.

d'une alliance entre compétence technique et relationnelle dans l'approche des naissances en situation de détresse: «La mère ou le père, atteints dans leur sécurité interne, hantés par la peur d'être jugés, trouvent là l'occasion d'être réintroduits dans la lignée des humains.» (1999: 68)

DES NOUVELLES ARRIVENT

Emilie et Estelle ont résidé pendant presque cinq ans dans cette structure de l'île d'Yeu. Toutes les deux affirmaient que Théo et Chloé, nés pendant le séjour dans le service, seraient leurs petits derniers. Cependant, plus de quatre ans après la fin de ma recherche, alors que toutes deux avaient déjà quitté l'île d'Yeu, j'ai appris que l'une et l'autre venaient d'avoir un nouvel enfant: le quatrième pour Emilie et le sixième pour Estelle. Ainsi, des six femmes dont j'avais suivi de très près, pendant mon enquête, le passage par cette institution, quatre avaient eu un nouvel enfant après leur départ du service. Même chose pour l'homme qui y résidait avec ses deux enfants. De retour sur le continent, lui aussi avait eu un autre fils. En me rapportant ces nouvelles, des membres de l'équipe ne cachaient pas une sorte de désarroi, de remise en question de leur propre intervention.

Dans le dessein de multiplier les pistes d'interprétation, deux aspects dégagés de cette enquête méritent d'être pris en compte pour mieux situer ces événements dans le cadre d'échanges entre professionnels et usagers des dispositifs d'aide et de contrôle social. Ils ont à voir avec le poids symbolique et les implications de la fin de prise en charge: il s'agit, d'une part, de ce qui est construit en tant que signifié du départ (métaphore utilisée pour la fin de la prise en charge dans le service) dans les interlocutions entre les femmes et les agents institutionnels et, d'autre part, de ce que signifie un nouvel enfant en termes d'élargissement des réseaux d'aide de même que d'établissement de liens sociaux.

Dans cette structure d'accueil de l'île d'Yeu, le départ est reconnu de part et d'autre comme étant très difficile, très angoissant: des résidentes, des travailleurs sociaux comme des personnes de l'île me l'ont unanimement répété: «c'est difficile d'y rester; c'est difficile de partir». Au lieu de relier cette difficulté uniquement à un effet de l'institutionnalisation, d'y voir encore une preuve du caractère enveloppant des institutions dont la mission implique la tutelle et le contrôle des modes de vie, il faut rappeler que ce qui fait la spécificité de ce service, c'est le fait d'accueillir, non pas un individu, mais le groupe familial – décision prise parce que les parents ont beaucoup de difficultés, pour des raisons variées, à s'en

sortir avec leurs enfants. Si l'on analyse le départ en prenant en compte la solitude de la mère vis-à-vis des tâches parentales, au moment de l'admission, on conçoit bien que cette difficulté vient aussi du fait d'avoir eu sur qui compter pendant le temps de vie dans le service. Si les éducateurs contrôlent, si leur regard peut déranger, il faut considérer aussi qu'ils sont toujours là; on peut toujours compter sur eux; on sait ce à quoi on peut s'attendre de chacun en fonction des différences de personnalité ou de pratique professionnelle et, après tout, on se repère dans un entourage devenu familial. Quand le départ de sa famille commençait à être envisagé par l'institution, Marilyne, malgré une certaine fierté, semblait préférer rester à l'île d'Yeu. Ce n'est pas que l'île lui plaisait spécialement, mais elle s'inquiétait de ne connaître personne dans la ville où, par suggestion du service, elle allait emménager. Après son départ, c'est à travers ses enfants que, sur le continent, elle est arrivée à se faire très vite entourer par d'autres professionnels.

Il est important de reprendre aussi les termes qui président à la construction du sens donné au départ entre usagers et professionnels. Dans les conversations quotidiennes, pour parler du départ, on parle du moment où la mère «sera prête». Entre résidentes, on énumère celles qui seraient prêtes à partir et celles que ne le seraient pas encore; celles qui seraient plus près ou plus loin d'être prêtes. Et ces remarques sont toujours en rapport avec ce que l'on observe dans la façon dont chacune «s'en sort avec les gosses». C'est en fonction de ce critère que Marilyne me présentait ses prévisions concernant l'ordre des départs. Manière de voir qui fait écho à la logique des étapes du séjour – d'abord la résidence en maison collective et puis en appartement – telle qu'elle est présentée dans le service. Pendant une réunion avec les résidentes, par exemple, le directeur observait: «Quand une famille est prête et va habiter en appartement, là commence le départ. Si la famille veut rester plus, elle peut; on a eu des familles qui sont restées trois ans, même plus, mais normalement passer en appartement veut dire qu'elle partira.»

Pour Emilie, mener à terme son séjour était une sorte de mise à l'épreuve de ses capacités maternelles. En reprenant ce que j'ai souligné au début de cet article, à savoir ces limbes de la parentalité où semblent se trouver les mères en long séjour dans ce service, le départ de l'institution – vu à travers le modèle du rite de passage théorisé par A. Van Gennep (1909) – peut être pensé comme l'entrée dans la troisième période. La période d'agrégation qui fait suite à la période liminaire. Dans la mesure où cette liminarité est en rapport avec l'exercice de la fonction parentale, laisser

l'espace insulaire peut représenter une sorte de redémarrage, en tant que mère. Emilie remarquait: «Tu peux faire plusieurs foyers mais si tu fais l'île d'Yeu, ça veut dire ce que ça veut dire... C'est le dernier truc qui peut te sauver; si tu n'arrives pas à faire l'île d'Yeu, c'est pas la peine... Ça veut dire que tu n'es pas une bonne mère, ça veut dire que tu ne peux pas assumer tes enfants. Le juge m'a dit: «Mademoiselle X, nous allons renouveler votre séjour pour un an et après je ne veux plus vous voir, je sais que vous êtes capable d'élever toute seule vos enfants.»

En reliant la charge symbolique du départ, que construisent ensemble parents et travailleurs sociaux, avec l'évènement que représentent les grossesses qui débutent juste après la fin des prises en charge, on peut proposer que ces grossesses, outre leur fonction de preuve de la capacité d'engendrer, de source de prestige social et de mode d'établissement de liens sociaux, signalent aussi une façon de recommencer dans la maternité, après avoir réussi à *faire l'île*, dans ce que cela connote en termes de reconnaissance de la capacité d'élever ses enfants.

BIBLIOGRAPHIE

BITTENCOURT RIBEIRO Fernanda

2005. *Une île au milieu de la route: approche ethnographique d'un service destiné à l'accueil de familles monoparentales et à leurs enfants en danger*. Paris: Ecole des hautes études en sciences sociales (Thèse de doctorat en anthropologie sociale).

DELAISI DE PARSEVAL Geneviève

1981. *La part du père*. Paris: Seuil.

DONATI Pascal, MOLLO Suzanne, NORVEZ Alain, ROLLET Catherine

1999. *Les Centres Maternels – Réalités et enjeux éducatifs*. Paris: L'Harmattan (Logiques sociales).

FONSECA Claudia

1993. *Crime, corps, drame et humour: famille et quotidien dans les couches populaires brésiliennes*. Nanterre: Université de Paris X (Thèse de doctorat d'Etat).

KNIBIEHLER Yvonne (dir.)

1999. *Repenser la maternité*. Condé-sur-Noireau: Corlet (Panoramiques).

LE GRAND-SÉBILLE Catherine

2000. «Se laisser affecter par l'autre – Approche anthropologique de l'accompagnement», in: Brigitte DUMONT *et al.*, *Accompagner*, p. 15-21. Paris: Erès (Mille et un bébés).

MANCIAUX Michel, GABEL Marceline, GIRODET Dominique,

MIGNOT Caroline, ROUYER Michèle
1997. *Enfances en danger*. Paris: Fleurus.

MOLENAT Françoise

1999. «Réapprendre la simplicité des mots et des gestes», in: Yvonne KNIBIEHLER (dir.), *Repenser la maternité*, p. 66-70. Condé-sur-Noireau: Corlet (Panoramiques).

PETONNET Colette

1985. *On est tous dans le brouillard*. Paris: Galilée.

SCHWARTZ Olivier

1990. *Le monde privé des ouvriers*. Paris: Presses universitaires de France.

TILLARD Bernadette

1999. «Dire la grossesse», in: Yvonne KNIBIEHLER (dir.), *Repenser la maternité*, p. 33-38. Condé-sur-Noireau: Corlet (Panoramiques).

2003. «Parenté et Parentalité, réflexions sur les termes et les champs disciplinaires», in: *Groupes de parents*, p. 17-35, Paris: L'Harmattan.

VAN GENNEP Arnold

1909. *Les rites de passage: étude systématique des rites*. Paris: E. Nourry.

AUTEURE

Fernanda Bittencourt Ribeiro est anthropologue (doctorat en anthropologie sociale, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 2005). Elle est enseignante et chercheuse au Département de sciences sociales de la Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul (PUCRS) à Porto Alegre, Brésil.

feribeiro@pucrs.br